

Développer les services d'eau et d'assainissement en intégrant une approche genre



programme
Solidarité-Eau

Juillet 2025

1. Genre, approche genre : de quoi s'agit-il ?

Selon l'UNICEF, le genre est une **construction sociale et culturelle** qui fait la **distinction des différences attribuées entre les femmes et les hommes**, ainsi qu'entre les filles et les garçons. Elle réfère aussi aux différences existantes entre les rôles et responsabilités -économiques, sociales, politiques- des femmes et des hommes. Le concept inclut aussi les attentes culturelles en ce qui concerne les caractéristiques, les aptitudes et les comportements des femmes et des hommes (féminité et masculinité).

Le genre n'est pas ce que nous sommes biologiquement, mais ce que la société attend de nous en fonction de notre sexe. Ces constructions sociales peuvent créer des **inégalités de genre**. Reconnaître le genre comme une construction sociale permet donc de **remettre en question** ces normes.

L'**approche genre** analyse et questionne les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes, s'appuie sur l'assignation de rôles socialement construits en fonction du sexe et vise à répondre aux besoins spécifiques et différenciés des femmes et des hommes. « Elle promeut l'égalité formelle et réelle des droits, un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes, ainsi qu'un développement humain plus complet et durable pour tous et toutes. » (cf., *Lutter contre les inégalités fondées sur le genre dans le développement*, Coordination Sud, www.coordinationsud.org/nos-positions/genre-developpement).

Le concept de **Femmes et développement** a été formalisé lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995. À cette occasion, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont été adoptés, établissant un cadre stratégique pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ces documents fondateurs ont mis en lumière l'importance de l'intégration des femmes dans tous les aspects du développement, en soulignant que leur participation active est essentielle pour atteindre un développement durable et équitable (press.un.org).

Depuis lors, divers instruments internationaux ont élargi la perspective de réduction des inégalités de genre à travers l'approche **Genre et développement**, notamment l'**Objectif de Développement Durable n°5** des Nations Unies, qui vise à "parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles". Cet objectif souligne que l'égalité des sexes n'est pas seulement un droit humain fondamental, mais aussi un fondement nécessaire pour un monde pacifique, prospère et durable. Cet ODD5 est défini en interrelation avec les 16 autres ODD, amenant à considérer la conception et la mise en œuvre de toutes les politiques publiques dans une perspective de lutte contre les inégalités de genre (un.org).

Dans le cadre du développement et renforcement des services d'eau et d'assainissement, l'approche genre peut donc déjà porter sur la cohérence des choix opérés vis-à-vis des besoins des femmes et des filles pour avoir un **service adapté** mais aussi sur les opportunités que le développement du service leur ouvre en termes de progression de leur statut au sein de la société et d'**empowerment**.

L'adaptation du service aux besoins des femmes et des personnes moins représentées s'inscrit dans une perspective de perpétuation des rôles sociaux genrés vus comme des données d'entrée des contextes d'intervention tandis que l'**empowerment** ouvre la perspective de la place et du pouvoir des femmes dans la définition et la gestion du service, voire plus largement dans les dynamiques d'aménagement du territoire et de développement. L'**empowerment** ouvre également la perspective de l'autonomisation des femmes via la création d'activités génératrices de revenus.

L'**empowerment** (émancipation ou autonomisation en français) désigne le processus par lequel un individu, un groupe ou une communauté acquiert les moyens et le pouvoir d'agir de manière autonome, de prendre des décisions et d'exercer un contrôle sur sa propre vie en s'affranchissant d'une autorité, de servitudes ou de préjugés.

Idéalement, adopter une approche genre, ce n'est pas uniquement avoir une approche différenciée par sexe mais bien **considérer des personnes** (femmes comme hommes) **dans leur diversité** en adoptant une analyse **intersectionnelle**. En effet, les femmes et les hommes ne constituent pas des groupes homogènes (âge, classe sociale, origine ethnique, caste, etc.). Avoir une approche considérant toutes les parties prenantes dans leur diversité est nécessaire pour garantir une véritable égalité et une inclusion sociale durable.

L'**intersectionnalité**, c'est la prise en compte des différentes discriminations et inégalités vécues par une personne, de manière simultanée et interagissant de façon inséparable. L'analyse intersectionnelle vise à considérer les discriminations multiples liées au genre, à la race, au handicap, à la classe sociale, etc. Par exemple, une femme handicapée peut faire face à des discriminations à la fois en raison de son genre et de son handicap.

L'approche genre ne doit pas être placée avant l'approche de gestion de projet, ni occulter ses autres aspects, au risque de mettre celui-ci en péril. Ce n'est pas une méthode de gestion de projet mais une démarche visant à intégrer la dimension genre dans l'intervention. Elle ne doit pas être conduite avec une vision idéologique : il faut contextualiser la vision des inégalités de genre, afin d'éviter les stéréotypes et les généralisations inappropriées et être en mesure de faire des propositions adaptées aux dynamiques sociales et culturelles locales.

2. Pourquoi s'y intéresser ?

Les femmes sont les principales bénéficiaires des services d'eau et d'assainissement et sont particulièrement vulnérables face au manque d'accès à ces services.

« L'accès à l'eau est un enjeu crucial pour la santé des femmes et des filles. C'est d'abord un enjeu de santé maternelle : on estime que 15% des décès maternels surviennent dans les 6 semaines suivant l'accouchement, principalement du fait de mauvaises conditions d'hygiène. » AMREF International

« 1 fille sur 10 en Afrique manque l'école pendant ses règles. » Unesco

« Au Malawi, les Nations Unies estiment que les femmes consacrent en moyenne 54 minutes à la collecte de l'eau, contre seulement 6 minutes pour les hommes. » UNICEF, 2016

« 14 % des femmes ont déjà été victimes de violence sexuelle quand elles utilisent les toilettes publiques. » AFD

Il est arrivé que des femmes enceintes n'utilisent plus les PMH à pied par crainte que cela ne déclenche leur accouchement.

Bien qu'elles jouent un rôle clé, elles n'ont que rarement l'opportunité de participer aux décisions qui les concernent. Avoir une approche genre incite à prendre en compte la population usagère dans toute sa diversité et conduit ainsi au développement ou renforcement de **services d'eau et d'assainissement plus pertinents et donc plus efficaces et durables** en garantissant la prise en compte et la responsabilisation de l'ensemble des personnes usagères et actrices du service. Et par exemple, une plus grande représentation des femmes au sein des organismes de gestion du service, en particulier s'ils sont communautaires, peut contribuer à son efficacité : les femmes, souvent premières concernées par l'usage domestique de l'eau, seront plus promptes à réagir rapidement en cas de dysfonctionnement. Également, les **règles instaurées par les bailleurs ou des textes de lois ou des conventions internationales** (avec leur traduction en politiques nationales) sont peu voire pas négociables : il faut les prendre en compte pour toute nouvelle initiative.

3. Comment avoir une approche genre dans les projets eau/ass. ?

Au stade du diagnostic, en amont du projet

La nécessité d'identifier les parties prenantes intervenant dans la gestion des ressources en eau et des services d'eau et d'assainissement est inhérente à tout projet de développement de ces services, mais prend une dimension encore plus importante lorsque le projet ambitionne d'intégrer une approche genre. Au-delà de la typologie des acteurs, la répartition des rôles entre les femmes et les hommes vis-à-vis des services d'eau et d'assainissement, de l'accès et du contrôle des ressources doit être analysée. Un diagnostic dit sensible au genre doit ainsi **cibler de façon différenciée les femmes et les hommes pour la collecte des données** techniques et socio-culturelles. La collecte de ces **données sexospécifiques** permet de dresser un **état des lieux initial** sur la base duquel un projet chiffré peut être établi de façon fiable et une démarche de mesure d'impact définie.

Le diagnostic peut requérir la réalisation d'**enquêtes de terrain**, notamment auprès des ménages. Cela doit prendre en compte les enjeux du genre pour assurer la participation des femmes et leur capacité à

s'exprimer librement : focus groupe uniquement féminins si nécessaires, horaires de visite calés sur la disponibilité des femmes et la présence ou non des hommes au domicile etc.

- ✓ Identifier et prendre en compte les **orientations stratégiques nationales** portant sur l'intégration de l'approche genre dans le secteur de l'eau, si existantes.
- ✓ **Prendre en compte le contexte socio-culturel** d'intervention. Par exemple, intégrer les risques liés aux violences basées sur le genre dans la planification des services.
- ✓ Analyser les représentations et la **situation différenciée des femmes** et des hommes vis-à-vis des services d'eau et d'assainissement. Par exemple, analyser la part des femmes et des hommes en charge de la corvée d'eau ou le nombre de femmes et d'hommes employés -et leur poste- dans l'organisation exploitant le service.
- ✓ Identifier les **besoins différenciés des femmes** et des hommes vis-à-vis du développement des services d'eau et d'assainissement.

Bien qu'un diagnostic spécifique à chaque contexte et à chaque projet soit essentiel, certaines **problématiques fréquemment rencontrées** peuvent être soulignées. De manière générale, les femmes sont moins disponibles que les hommes, ont moins accès à l'information, sont moins mobiles et se sentent moins légitimes dans l'espace public. De même, les espaces citoyens ne sont pas toujours respectueux de la parole prise par les femmes. Une approche genre devra donc par exemple considérer des heures et lieux de rendez-vous facilement accessibles pour toutes les personnes conviées.

Un niveau d'éducation des femmes encore relativement faible : si la parité dans l'éducation primaire est aujourd'hui atteinte dans deux tiers des pays, les femmes représentent encore **les deux tiers des personnes analphabètes**. Cette situation constitue un frein à leur pleine participation à toutes les étapes des projets, d'autant plus que la barrière linguistique peut également limiter leur implication dans les initiatives de solidarité internationale.

Le poids des tâches reproductives c'est-à-dire de l'ensemble des activités domestiques et de soin nécessaire au maintien du foyer et de la famille, telle la gestion de la maison ou encore la préparation des repas. Ces tâches, souvent non rémunérées, sont généralement assumées par les femmes dans de nombreuses sociétés. En Afrique sub-saharienne, les femmes et les filles des pays à faibles revenus consacrent 40 milliards d'heures par an à la collecte de l'eau, soit l'équivalent d'une année de travail pour la France (*United Nations Development Programme*). La corvée d'eau et son utilisation domestique font partie de ces tâches reproductives assumées généralement par les femmes. Cela limite le temps et la mobilité des femmes et donc leur possibilité de s'impliquer dans d'autres activités comme la participation aux instances communautaires de gestion par exemple.

✂ Le **cadre de Harvard** analyse les activités, l'accès & le contrôle des ressources selon le genre et les facteurs d'influence. Il met en lumière les inégalités structurelles dans la répartition des tâches et des ressources, les freins à l'autonomisation des femmes et les leviers d'action pour concevoir des projets plus pertinents pour l'ensemble des parties prenantes.

- **Activités et rôles** : qui fait quoi ? Quelle division du travail (productif, reproductif, communautaire) ?
- **Accès & contrôle des ressources** (informations, compétences, services, temps, espace, etc.) : qui a accès à quoi ? Qui décide et comment (formellement et informellement) ? L'accès peut être précisé (liberté ou permission d'utiliser) comme le contrôle (maîtrise, droit décision, gestion, bénéfices des revenus).

Activités	Femmes				Hommes			
	Qui?	Quand?	Comment?	Où?	Qui?	Quand?	Comment?	Où?
REPRODUCTION Soins de santé Courses Approvisionnement en eau Approvisionnement en combustibles Tâches domestiques Préparation des repas Autres...								
PRODUCTION Agriculture • activité 1 • activité 2, etc. Création de revenus • activité 1 • activité 2, etc. Élevage • activité 1 • activité 2, etc. Autres...								
REPRÉSENTATION EN COLLECTIVITÉ Représentation en collectivité Organisation de fêtes Activités politiques locales Autres...								

Accès et contrôle des ressources	Qui a accès ?		Qui gère ?	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
RESSOURCES ÉCONOMIQUES OU PRODUCTIVES Terre Équipement Main d'œuvre Argent comptant				
RESSOURCES POLITIQUES Expérience des affaires publiques Leadership Formation Autres...				
BÉNÉFICES Revenu Possession de biens Éducation Pouvoir politique Autorité/ Prestige Besoins essentiels (nourriture, vêtements, logement) Autres...				

- **Analyse des facteurs d'influence et valeurs** : quelles normes sociales, idéologiques et quelles croyances et perceptions ?

Pour en savoir plus, <https://reseau3e.org/wp-content/uploads/Fiche-6-pedagogiques-genre-et-developpement.pdf>.

✂ Le calendrier journalier des tâches des parties prenantes

Cet outil participatif permet d'identifier sur 24h la répartition des tâches et de relever les plages de temps où les personnes seraient disponibles pour le projet, ce qui aide à adapter les horaires des réunions et rencontres.

	Activités des femmes	Activités des hommes
0h-5h		
5h-6h		
...		
22h-24h		

✂ L'**analyse des parties prenantes** identifie les acteurs clés et leurs positions vis-à-vis du genre. Elle met en évidence : les **alliés du changement**, les **acteurs ouverts** au dialogue et les **opposants et résistances**. Idéalement, elle doit être complétée à partir d'entretiens individuels avec chaque partie prenante pour assurer la fiabilité des réponses.

Partie prenante, fonction et responsabilités	Intérêt de la partie prenante et de son-sa représentante-e	Compétences sur le genre	Participation possible au projet	Risques possibles pour le projet
Services étatiques	Sensibilité au genre ?	Quelles compétences pour faire avancer l'égalité hommes-femmes dans le territoire (leadership, responsabilités, etc.) ?	Quelle intervention possible ?	Propension à freiner le changement en termes de genre ?
Administration communale/préfecturale				
Chef du village	Propension à soutenir un changement en termes de genre ?	Quelles connaissances sur le genre ?	Est-ce un allié potentiel ? Une cible ?	
Chef du quartier				
Chef religieux				
Groupements (féminins, agriculteurs, jeunes, autres)				
Coopératives				
Professeurs, etc.				

L'**analyse des parties prenantes** opère à un niveau **macro** pour identifier les forces en présence tandis que le **cadre de Harvard** plonge dans un niveau plus **micro** examinant la division du travail et les dynamiques de pouvoir au sein des ménages et de la communauté. L'**analyse des parties prenantes** se concentre sur **les opinions et les volontés** de soutenir le changement tandis que le cadre de Harvard fournit des **informations concrètes de la vie quotidienne**.

✂ La cartographie sociale

La cartographie sociale mène à la réalisation collective d'une carte d'un territoire -par exemple un quartier-, souvent sous forme de croquis. Elle permet de questionner collectivement un territoire, les rôles de chacun-e, les lieux de pouvoir, les relations qui s'y tissent, les problèmes rencontrés. Le travail se fait dans la discussion et la négociation sur la manière dont on va représenter symboliquement le territoire. Symboliser les lieux ensemble en croisant les regards permet de créer des représentations communes, des connaissances et de souligner les avis convergents et divergents au sein du groupe. La cartographie sociale générée peut servir d'outil de diagnostic et de planification ou encore de développement d'actions transformatrices du territoire.



Cet outil peut notamment être utilisé pour identifier les endroits pertinents pour l'installation d'équipements comme des points d'eau ou des latrines.

Pour en savoir plus, <https://reseau3e.org/wp-content/uploads/F3E-Agirpourlegendre-fiche9.pdf>.

Points de vigilance

✓ Analyser les motivations et compétences du porteur de projet

Le porteur de projet devrait, au préalable de la mise en œuvre d'un projet de développement des services d'eau et d'assainissement intégrant une approche genre, mener un **travail au sein de son propre organisme**. Cette démarche amène à questionner le rapport à l'approche genre au sein du système social de l'organisme lui-même. La définition des objectifs et la formulation du projet s'inscriront alors dans la cohérence d'une stratégie globale. Le porteur de projet doit adopter le bon positionnement, le vocabulaire adéquat et les modalités de mise en œuvre pertinentes en fonction de ses capacités et du diagnostic qui lui aura notamment permis d'identifier les rapports de genre parmi les parties prenantes du Sud.

✓ Analyser le rapport entre les ambitions d'un projet et la disponibilité de moyens (financiers, humains)

Une petite structure aura potentiellement plus de mal à agir de manière transformative, même si elle en a l'ambition, au travers d'un projet restreint en termes de durée et de moyens (humains et financiers). Le cadre temporel restreint des projets limite la possibilité d'agir sur l'implication croissante des femmes alors que ce type

de changement s'inscrit dans un processus de long terme. Ces difficultés peuvent néanmoins être surmontées par exemple en envisageant une stratégie de long terme sur le même territoire pour accompagner un changement construit en plusieurs étapes/phases de projets.

✓ Considérer **tous les temps d'un service** eau/assainissement

Il ne faut pas uniquement penser à améliorer l'accès des femmes aux services d'eau et d'assainissement mais aussi améliorer l'implication des femmes dans la gestion de la ressource et des services.

Au stade de la co-construction du projet

S'appuyant sur les données issues du diagnostic, cette phase consiste à envisager différents scénarios et à évaluer leur faisabilité afin de définir le futur service eau/assainissement viable répondant aux besoins et à la demande de ses futurs usagers. Lorsqu'un projet de développement des services d'eau et d'assainissement ambitionne d'intégrer une approche genre, il est particulièrement recommandé d'intégrer une **approche participative** impliquant les acteurs locaux et en particulier les femmes. Il est souhaitable que le groupe de personnes participant à cette approche participative soit représentatif des futures personnes usagères du service. Via cette approche participative, il est intéressant d'aborder tant la consistance technique du projet que le mode de gestion du service une fois le projet achevé, et en particulier la place qu'occuperont les femmes dans cette gestion. Coconstruire le projet avec toutes les parties prenantes contribue donc à ce que le projet et le futur service répondent au mieux aux besoins et soient appropriés pour tous les usagers, femmes comme hommes.

Une **approche participative** en vue de l'intégration du genre doit considérer les aspects suivants.

- ✓ Les **modalités de participation** doivent permettre aux femmes de faire entendre les besoins, avis et préférences quant au développement des services d'eau et d'assainissement. Dans certains contextes, cela demande de doubler les cadres de concertation et séparer les femmes des hommes, car il peut arriver qu'en présence des hommes, les femmes ne prennent pas la parole.
- ✓ Une attention particulière doit être accordée à l'**impact négatif potentiel** de la participation des femmes dans certains contextes si elle n'est pas amenée de manière adéquate. La participation des femmes doit être expliquée, discutée et validée avec les bénéficiaires pour éviter une résistance voire un rejet de la part des hommes. De plus, la participation peut être difficilement compatible avec le temps disponible des femmes. Ainsi, elle ne doit pas être une injonction. Enfin, le cadre temporel restreint des projets limite la possibilité de susciter l'implication des femmes dans des contextes où cela n'est pas habituel. Cette participation nécessite un processus de long terme.
- ✓ L'écueil de la « **femme-alibi** », c'est-à-dire l'intégration des femmes mais seulement superficiellement (ex. : participation quantitative mais pas qualitative), doit être anticipé et évité.

✂ Différents bailleurs et organisations (OCDE, agences gouvernementales et internationales) ont élaboré des méthodologies pour catégoriser la prise en compte du genre dans les projets. Le **marqueur genre** défini par l'AFD et basé sur la classification de l'OCDE constitue un outil de référence. Au-delà de l'utilité de cet outil pour les bailleurs, il peut également servir de guide pour les porteurs de projets afin de définir les effets attendus par l'intégration de l'approche genre dans leur projet.

-1, projet négatif au genre : les inégalités hommes femmes sont renforcées. Le contenu du projet soutient les normes sociales liées aux rôles et stéréotypes de genre, soit en considérant qu'il n'est pas possible de modifier ceux-là via le projet, soit par facilité ou négligence. *Exemple : sans que les futures personnes utilisatrices (très majoritairement des femmes) soient consultées, installation d'un puits isolé et éloigné du village.*

0, projet neutre au genre : il n'y a pas d'intégration de la dimension genre dans le projet, donc en théorie pas de changement dans les rôles et stéréotypes. *Statu quo. Exemple : installation d'un puits au milieu du village pour faciliter l'accès de tous à la ressource en eau (sans vérifier les avantages et inconvénients sociaux que cela peut avoir) ou encore aménagement de latrines dans une école sans prise en compte des besoins spécifiques des filles et des garçons.*

1, projet sensible au genre : les besoins et contraintes spécifiques liés aux normes de genre et les inégalités dans la répartition du pouvoir sont prises en compte, mais les objectifs du projet ne visent pas à changer les relations de genre ou à donner plus de pouvoir aux femmes, groupes ou personnes en situation de marginalisation. L'égalité de genre n'est pas l'objectif principal, mais un objectif significatif. *Exemple : les futures personnes utilisatrices (très majoritairement des femmes) sont impliquées dans le choix du lieu d'implantation du puits et, dans ce cadre, une réflexion est menée avec elles pour alléger leurs tâches, diminuer leurs trajets, etc.*

2, projet positif au genre, transformateur : la dimension genre est centrale dans le projet avec l'intention de changer les normes sociales et de transformer les pratiques pour plus d'égalités et moins de discriminations. *Exemple : le projet considère le constat initial que seules les femmes s'occupent de la corvée d'eau et veut tendre vers une meilleure répartition de la corvée -ce qui n'empêchera pas de rendre aussi cette corvée moins fastidieuse-. Ce n'est donc plus vraiment un projet d'accès à l'eau mais un projet visant plus d'équité entre les femmes et les hommes via une amélioration du service d'accès à l'eau.*

Pour en savoir plus, www.afd.fr/fr/thematiques/egalite-des-sexes.

Points de vigilance

- ✓ Être particulièrement attentif à l'emplacement et **aux types des équipements et infrastructures**. La localisation des bornes fontaines, branchements individuels, latrines doit être définie avec les hommes et les femmes qui vont les utiliser afin d'en assurer une utilisation optimale. Par exemple, une localisation des latrines dans des lieux sécurisés permet de limiter les risques d'agression pour les femmes et les filles, souvent liés à leur éloignement par rapport aux habitations. Ou encore des toilettes séparées par sexe avec -au minimum pour les femmes- un point d'eau et la possibilité de jeter ses déchets permet une meilleure gestion de l'hygiène menstruelle.
Pour en savoir plus, www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_la_gestion_de_l_hygiene_menstruelle_dans_les_projets_eah_2024.pdf.
- ✓ Bien penser également la **composante sensibilisation de son projet en fonction de l'approche genre**. Par exemple, s'adresser aux femmes et aux filles qui ont besoin d'informations spécifiques (hygiène menstruelle, bonnes pratiques d'hygiène pendant la grossesse et pour le nouveau-né...). Envisager des séances réservées aux femmes pour leur permettre de s'exprimer librement et pour parler de sujets qui ne concernent pas directement les hommes. Voir envisager des séances réservées aux hommes sur les mêmes sujets pour confronter les perceptions et potentiellement identifier des leviers pour une meilleure acceptation de l'approche par les hommes. Ou encore prévoir l'animation des séances par des personnes imprégnées de la culture locale, en particulier des associations locales, et mobiliser une équipe composée d'hommes et de femmes : certains sujets souvent sensibles culturellement seront plus facilement abordés en présence d'une femme.
- ✓ **Ne pas oublier l'approche genre concernant l'accompagnement et la mise en place de la gouvernance et de la gestion du service**. Par exemple, veiller à ce que la place des femmes se développe au sein des organismes publics (communes ou autres institutions), privés (entreprises prestataires) et communautaires (comités de gestion de l'eau) impliqués dans la réalisation du projet, puis dans la gestion des services d'eau et d'assainissement ; dans le cas d'une gestion communautaire des services d'eau et d'assainissement, le projet peut se donner comme objectif de promouvoir la participation des femmes aux postes décisionnaires au sein des comités de gestion (présidentes, trésorières, secrétaires). A noter que l'argument de la formation technique et du renforcement de capacités suscite parfois plus facilement l'adhésion que la mention des droits, de l'égalité ou de l'*empowerment*.

Au stade de la mise en œuvre du projet et du service

Sachant qu'un projet qui réussit à instaurer une habitude de participation pour les femmes peut leur permettre de prendre confiance, d'apprendre à construire un argumentaire et de prendre la parole en public pour défendre leur point de vue, **quelques pistes pour la mise en œuvre du projet et du service** :

- ✓ Veiller à la **présence de femmes aux formations organisées** dans le cadre des activités de renforcement de compétences
- ✓ **Inciter à un quota de femmes** au sein des équipes des organismes impliqués dans la réalisation du projet, puis dans la gestion du service (en s'appuyant sur la législation locale lorsqu'elle existe)
- ✓ Créer des **fiches de poste prenant en compte les aménagements de poste et les congés liés à la maternité** (conditions de déplacement, aménagement du poste de travail, possibilité d'amener les nouveau-nés au travail pendant l'allaitement, prévoir les mesures financières nécessaires pour assurer une rémunération pendant le congé...)
- ✓ Désigner un **point focal / référent(e) sur les questions de genre** au sein des équipes des partenaires locaux du projet
- ✓ **Favoriser la mise en réseau des femmes** investies d'une fonction professionnelle ou communautaire au sein des organismes en charge de la gestion des services. Ces espaces d'échange entre pairs (cadres, techniciennes de terrain, présidentes de comités de gestion etc.) peuvent également faciliter la montée en compétence en capitalisant sur les expériences de chacune et renforcer leur prise de confiance.

Ces actions peuvent nécessiter un travail d'alphabétisation auprès des femmes et/ou un travail parallèle avec les hommes pour atténuer leurs craintes face aux évolutions des rôles et responsabilités des femmes. Cela peut également s'appuyer sur un cadre légal promouvant l'égalité femme-homme, lorsqu'il existe (bien qu'il ne soit pas toujours pleinement appliqué au Nord comme au Sud) et sur l'implication des autorités régulatrices des services d'eau et d'assainissement si existantes.

Points de vigilance

Le rôle et le positionnement des partenaires locaux du projet est essentiel pour assurer le portage local de ces démarches, d'où l'importance d'avoir identifié dès la genèse du projet leur représentation du genre et leur vision de l'intégration de cette approche dans le projet et la gestion du service.

De même que pour la participation au stade de la construction du projet, la participation des femmes à la gestion du service doit être abordée selon l'approche *Do no harm* en tenant compte de leurs possibilités d'assumer ces responsabilités en terme financier et de temps disponible. À titre d'exemple, certaines femmes fontainières se trouvent confrontées à des impayés qu'elles doivent assumer seules, ou à une charge de travail doublée, sans compensation. Ainsi, l'inclusion des femmes dans la gestion du service ne doit pas faire l'objet de mesures standards plaquées sur un contexte socio-culturel qui n'aurait pas été analysé au préalable, via un diagnostic.

Généralement, la prise en compte du genre dans le cadre de projets n'a pas d'impact immédiat. La visibilité et les changements dépendront du contexte à moyen-long terme. Les modalités des évaluations doivent s'adapter à cette temporalité.

Le principe du *Do no harm* (ne pas nuire) consiste à s'assurer que les actions et politiques mises en place n'aggravent pas les inégalités de genre ou ne créent pas de nouveaux préjudices pour les femmes et les groupes vulnérables. Ce principe implique que, lorsqu'une ressource, un programme ou une politique est conçue, son impact sur les femmes, les hommes et les autres membres de la communauté soit soigneusement évalué afin de ne pas exacerber les discriminations existantes.

Pour l'évaluation du projet

Pour évaluer l'évolution des questions de genre au cours du projet, il faut impérativement **disposer des données de l'état des lieux initial désagrégées par sexe** -voire par paramètres de vulnérabilité et handicap- (*baseline* sensible au genre) **récoltées au moment du diagnostic**. Il faut également, **au stade de la co-construction du projet, avoir défini des objectifs prenant en compte le genre** et avoir déterminé des **indicateurs** permettant d'apprécier l'atteinte ou non de ces objectifs. Comme pour toute évaluation, comparer ces données initiales aux données récoltées en cours et fin de projet permet de :

- ✓ mesurer les effets du projet, mais en les différenciant par genre, et juger de l'atteinte (ou non) des indicateurs
- ✓ justifier des actions correctives, différenciées par genre, en cours ou en fin d'intervention.

Comme pour la collecte des données initiales du projet, celle des données en cours et fin de projet peut requérir de faire des **groupes de discussion séparés selon le genre** pour donner la parole aux femmes, jeunes, personnes handicapées, etc., de façon différenciée voire confidentielle.

4. Quelques retours d'expérience

- Programme "Water is Life" en Éthiopie

- Description : fourniture d'un accès durable à l'eau potable dans les zones rurales en incluant en renforçant le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau, en les formant et en les intégrant aux comités de gestion communautaires.

- Impact genre : amélioration de l'autonomie économique et de la visibilité sociale des femmes.

Pour en savoir plus, <https://www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils-genre-eau-et-assainissement>.

- Projet d'eau communautaire au Népal

- Description : construction de systèmes d'approvisionnement en eau gérés localement, avec un focus sur l'intégration des femmes dans la conception et la gestion des installations.

- Marquage genre : les comités d'eau incluent au moins 50 % de femmes, leur permettant de décider sur les priorités locales, comme l'emplacement des puits pour maximiser leur accessibilité.

- Impact : réduction du temps passé par les femmes pour collecter de l'eau, leur permettant de s'engager dans d'autres activités économiques et éducatives.

Pour en savoir plus, <https://www.undp.org/fr/publications/integration-du-genre-dans-la-gestion-de-leau>.

- Programme GIRE et genre au Burkina Faso

- Description : Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) visant à intégrer une perspective de genre dans les politiques hydriques nationales et locales.

- Action genre : formation des femmes à la gestion de l'eau et inclusion dans les consultations stratégiques.

- Impact : amélioration de la reconnaissance des femmes en tant qu'actrices clés dans la préservation et la distribution des ressources en eau.

Pour en savoir plus, https://www.pseau.org/outils/ouvrages/coalition_eau_l_integration_du_genre_dans_les_projets_eau_assainissement_et_hygiene_eah_quels_enjeux_2020.pdf.

- Projets soutenus par Women Engage for a Common Future en Afrique et en Asie

- Description : soutien au leadership des femmes dans les projets liés à l'eau et l'assainissement.

- Focus genre : valorisation des solutions apportées par les femmes et formation sur la gouvernance locale.

- Impact : sensibilisation accrue sur l'importance des infrastructures répondant aux besoins spécifiques des femmes, comme l'accès sécurisé aux latrines.

Pour en savoir plus, <https://www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils-genre-eau-et-assainissement>.

- Initiatives d'assainissement et d'eau potable en Inde

- Description : des programmes gouvernementaux comme la campagne "Swachh Bharat" incluent des directives pour intégrer les besoins spécifiques des femmes dans les infrastructures sanitaires, comme des toilettes séparées dans les écoles.

- Impact : réduction des abandons scolaires des filles et amélioration de leur hygiène et dignité personnelle.

Pour en savoir plus, https://www.pseau.org/outils/ouvrages/coalition_eau_l_integration_du_genre_dans_les_projets_eau_assainissement_et_hygiene_eah_quels_enjeux_2020.pdf

5. Ressources

- Ressource clé
 - [L'intégration du genre dans les projets eau, assainissement et hygiène : quels enjeux ?](#), Coalition eau, 2020
- Informations générales
 - [Evaluation, suivi et production de rapports sur les ressources en eau intégrant le genre](#), UNESCO
 - [Vivre le genre](#), F3E
 - [Intégration du genre dans la gestion de l'eau](#), UNDP
 - [Profils genre par pays](#), AFD
- Boîtes à outils
 - [Genre et assainissement](#), l'AFD
 - [Comprendre et favoriser l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion dans le travail sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène](#), WaterAid
- Vidéos
 - [What has water got to do with gender equality?](#), WaterAid
 - [Intégration du genre dans le cycle de projet](#), F3E
 - [Le travail invisible des femmes dans le secteur de l'assainissement à Saint Louis Sénégal](#), Overdue
 - [Eau et genre dans le sud de Madagascar](#), GRET
 - [Intégration de l'approche genre dans la gouvernance du service d'eau à Madagascar](#), Inter Aide
- Podcasts et bandes dessinées
 - [Capitalisation FISONG Eau et participation citoyenne](#), AFD
- Publications d'acteurs de la CDNG
 - [Soutien à Inter-Aide pour l'intégration des femmes dans la prise de décision relative à la gouvernance de l'eau et de l'assainissement](#), Prospective Coopération (Malawi et Ethiopie)
 - [Gender action plan within WASH programs in Ethiopia](#), Inter Aide
 - [Prise en compte du genre dans le traitement et la valorisation des boues de vidange à Antananarivo, Ran'Eau](#) (Madagascar)
 - [L'intégration du genre dans les pratiques de migrations & développement au service du changement social](#), Migrations et Développement (Maroc)
- [Liste bibliographique du pS-Eau sur le genre](#)



programme
Solidarité-Eau

pseau@pseau.org

www.pseau.org

Les activités du pS-Eau sont soutenues par :

